

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre des actions collectives)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-001069-208

DATE : Le 20 juin 2025

SOUS LA PRÉSIDENTE DE : L'HONORABLE LUKASZ GRANOSIK, J.C.S.

JEAN-FRANÇOIS BELLEROSÉ

Demandeur

c.

LES VÉHICULES TESLA CANADA

Défenderesse

JUGEMENT

(prolongation du délai d'inscription)

[1] **CONSIDÉRANT** le protocole d'instance alternatif modifié (mai 2025) intervenu entre les parties le 3 juin 2025;

[2] **CONSIDÉRANT** que les parties ont choisi de conclure un protocole par étapes;

[3] **CONSIDÉRANT** que dans ledit protocole, les parties requièrent que le délai d'inscription soit prolongé au 27 février 2026;

PAR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[4] **PREND ACTE** du protocole de l'instance alternatif modifié (mai 2025) intervenu et signé le 3 juin 2025;

- [5] **PROLONGE** le délai pour produire la demande d'inscription au 27 février 2026;
- [6] **ORDONNE** aux parties de respecter les échéances qu'elles ont prévues;
- [7] **LE TOUT** sans frais.



LUKASZ GRANOSIK, j.c.s.

Me Eric Cloutier
Me Éric Bertrand
CBL & ASSOCIÉS AVOCATS
Avocats du demandeur

Me Sylvie Rodrigue
Me Corina Manole
Me Karl Boulanger
SOCIÉTÉ D'AVOCATS TORYS S.E.N.C.R.L.
Avocats de la défenderesse

Date d'audience : Sur dossier